

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

**2024**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS**

**MAISON FAMILIALE RURALE DE POUZAUGES**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

44, chemin des Puys  
**POUZAUGES (Vendée)**



**MAISON FAMILIALE RURALE DE POUZAUGES**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
44, chemin des Puys  
**POUZAUGES (Vendée)**

**Exercice clos le 30 juin 2024**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

MAISON FAMILIALE RURALE DE  
POUZAUGES

Exercice clos le 30 juin 2024

Rapport du Commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels

## Aux membres de l'Association de la Maison Familiale Rurale de Pouzauges,

### I. OPINION

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Association la **MAISON FAMILIALE RURALE DE POUZAUGES** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### II. FONDEMENT DE L'OPINION

---

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

---

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

---

#### GROUPE Y BOISSEAU

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Pays de la Loire - Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 250 000 €

Siège social : 52 rue Jacques-Yves Cousteau - Bâtiment A - BP 409 - 85010 LA ROCHE-SUR-YON Cedex - Tél.: 02 51 62 22 01  
RCS LA ROCHE-SUR-YON B 786 443 994 - APE 6920 Z - TVA: FR 24 786 443 994



Membre indépendant du réseau  
international Moore Global.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Règles et méthodes comptables » et « subventions d'équipement » de l'annexe des comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations et aux subventions d'investissement de votre association. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans ces notes et leur correcte application.

#### **IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

#### **V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

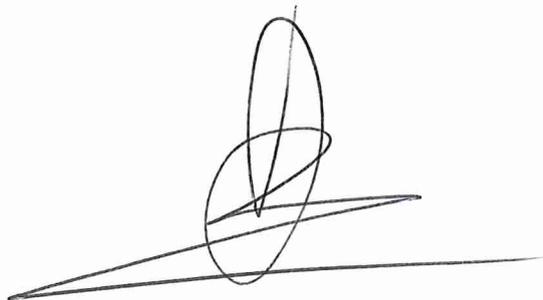
MAISON FAMILIALE RURALE DE  
POUZAUGES

Exercice clos le 30 juin 2024

Rapport du Commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon  
le 6 décembre 2024  
Le Commissaire aux comptes  
Groupe Y – BOISSEAU  
CHRISTOPHE POISSONNET

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

MAISON FAMILIALE RURALE DE  
POUZAUGES

Exercice clos le 30 juin 2024

Rapport du Commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels

## COMPTES ANNUELS

---



## COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Cotisations	1 408	1 128
<b>Ventes de biens et services</b>		
Vente de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	888 046	731 509
dont parrainages		
Production stockée		
Production immobilisée		
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	511 378	435 166
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	26 581	39 647
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	262	416
<b>Total (I)</b>	<b>1 427 675</b>	<b>1 207 864</b>
Participations		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif	12	8
Autres intérêts et produits assimilés	352	1
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total (II)</b>	<b>365</b>	<b>9</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 105	10 796
Produits exceptionnels sur opérations en capital	26 433	24 357
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total (III)</b>	<b>34 538</b>	<b>35 153</b>
<b>Total des produits (I+II+III)</b>	<b>1 462 578</b>	<b>1 243 026</b>
<b>Solde débiteur = Déficit</b>		
<b>Total général</b>	<b>1 462 578</b>	<b>1 243 026</b>

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Achats de marchandises	132 277	114 129
Variation de stocks	594	(1 154)
Autres achats et charges externes	471 443	409 533
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	14 025	12 177
Salaires et traitements	519 547	464 075
Charges sociales	168 479	145 725
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	76 825	66 842
Dotations aux provisions	1 508	7 951
Report en fonds dédiés		
Autres charges	971	0
<b>Total (I)</b>	<b>1 385 668</b>	<b>1 219 278</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 289	1 761
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total (II)</b>	<b>2 289</b>	<b>1 761</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 662	874
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	379	2 142
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total (III)</b>	<b>2 041</b>	<b>3 017</b>
Participation salariés aux résultats (IV)		
Impôts sur les bénéfices (V)		
<b>Total des charges (I+II+III)</b>	<b>1 389 998</b>	<b>1 224 056</b>
<b>Solde créditeur = Excédent</b>	<b>72 580</b>	<b>18 970</b>
<b>Total général</b>	<b>1 462 578</b>	<b>1 243 026</b>

Rubriques	Montant N	Montant N-1
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>MONTANT TOTAL DES RESSOURCES</b>		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>MONTANT TOTAL DES EMPLOIS</b>		

## BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires	8 037	8 037		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	126 473	26 326	100 147	107 814
Constructions	1 201 330	919 832	281 498	284 001
Installations techniques, mat. et outillage indus.	50 493	33 247	17 247	26 284
Autres immobilisations corporelles	251 662	138 969	112 693	67 980
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	398		398	398
Prêts				
Autres immobilisations financières	541		541	76
<b>Total I</b>	<b>1 638 935</b>	<b>1 126 411</b>	<b>512 524</b>	<b>486 554</b>
<b>Stocks et en-cours</b>				
Stock et en-cours	6 239		6 239	6 833
<b>Créances</b>				
Créances reçues par legs ou donations				
Créances cts., adhr., usagers et cpt. Rattachés	125 072	10 300	114 771	119 234
Autres créances	29 427		29 427	46 549
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	138 169		138 169	36 449
Charges constatées d'avance	19 653		19 653	11 297
<b>Total II</b>	<b>318 560</b>	<b>10 300</b>	<b>308 259</b>	<b>220 363</b>
Frais d'émission des emprunts III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecart de conversion (actif) V				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 957 495</b>	<b>1 136 712</b>	<b>820 783</b>	<b>706 916</b>

Rubriques	Montant brut	Montant net N
<b>Engagements reçus</b>		
<b>Legs nets à réaliser :</b>		
Acceptés par les organismes stat. compétents ;		
Autorisés par l'organisme de tutelle ;		
Dons en nature restant à vendre.		

## BILAN PASSIF

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise statutaires</b>		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
<b>Réserves statutaires ou contractuelles</b>		
<b>Réserves pour projet de l'entité</b>		
<b>Autres réserves</b>		
Report à nouveau	88 005	69 035
Excédent ou déficit de l'exercice	72 580	18 970
Situation nette (sous total)	160 585	88 005
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	131 261	152 985
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>291 846</b>	<b>240 990</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donation		
Fonds dédiés		
<b>Total II</b>		
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	14 813	16 369
<b>Total III</b>	<b>14 813</b>	<b>16 369</b>
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	169 220	143 623
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 953	73 753
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	170 252	142 221
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	73 245	56 022
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	42 454	33 939
<b>Total IV</b>	<b>514 124</b>	<b>449 557</b>
<b>Ecart de conversion (passif) (V)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>820 783</b>	<b>706 916</b>

## ANNEXE 1

Objet social de l'association

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Moyens mis en oeuvre

Règles et méthodes comptables

Engagements financiers et autres informations

Notes sur le Bilan Actif

Notes sur le Bilan Passif

Informations sur le compte de résultat

Immobilisations

Amortissements

Provisions

Etat des échéances

Fonds de Roulement

## ANNEXE

**Total du bilan avant répartition** 820 783 € **Résultat** : 72 580 €

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le par le Conseil d'Administration.

### 1 - OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

La Maison Familiale :

MFR POUZAUGES

est une association de caractère familial, régie par la loi du 1er juillet 1901. Sa durée est illimitée.

Son siège social est établi :

44 chemin des puys - BP 262 85702 POUZAUGES

L'association a pour but

- de donner aux familles qui en sont membres les moyens d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités, notamment en ce qui concerne l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale des enfants fréquentant,

- d'assumer la création, la gestion et la responsabilité légale, morale et financière de la Maison familiale Rurale,

- de participer à l'animation et au développement du milieu dans lequel est implantée la Maison Familiale Rurale et d'assurer toutes activités d'éducation populaire, de formation des adultes ainsi que toutes actions à caractère éducatif, social ou familial,

L'activité de formation conduite par l'association pourra s'exercer dans le cadre de la formation scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue,

L'association pourra éventuellement proposer des activités complémentaires d'accueil, de repas, d'hébergement... dont les recettes permettent de concourir à la réalisation de l'objet de l'association,

L'association adopte pour la création et le fonctionnement de la Maison Familiale Rurale les moyens ou méthodes définis par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales et en particulier :

- la répartition des adolescents(es) en groupes restreints,

- l'alternance du temps de formation des adolescents(es) dans le milieu professionnel, la famille et dans la Maison.

## 2 - NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES

	TYPE DE FINANCEMENT ET EFFECTIFS		
	Ministère de l'Agriculture au 01/10/2023	Apprentissage au 01/01/2024	Formation Professionnelle Continue
• 4ème d'orientation	15		
• 3ème d'orientation	44		
• BAC PRO Services aux personnes et aux territoires	51	51	
• Formation intra-entreprises			
<b>TOTAL</b>	<b>110</b>	<b>51</b>	
<i>TOTAL N-1</i>	<i>100</i>	<i>40</i>	<i>112 h</i>

L'association propose ses bâtiments à la location le week-end et pendant les vacances scolaires.

## 3 - MOYENS MIS EN ŒUVRE

L'association est propriétaire de ses locaux d'une superficie de 1 314 m<sup>2</sup>, comprenant 3 salles de cours pour 202 m<sup>2</sup>.

L'association a employé 21 salariés soit une moyenne de 14,73 ETP dont 9,49 ETP en enseignement.

L'association a signé un contrat avec le Ministère de l'Agriculture pour le financement des formations initiales agricoles.

### Provenance des financements :

- Ministère de l'agriculture (35 %)
- OPCO apprentissage (34 %)
- Hébergement restauration voyages actions familles (26 %)
- Locations, repas extérieurs (3 %)
- ASP permis conduire apprentis (1 %)
- Taxe d'apprentissage (1 %)

## 4 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en respectant les règles comptables édictées par les règlements ANC n° 2014-03 et 2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production,
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue - Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilité sont significativement différentes,
- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Provision retraite : Elle est calculée selon plusieurs paramètres :

1. L'âge de départ théorique : 64 ans
2. Taux d'actualisation : 3,61 %
3. La moyenne des salaires des 12 derniers mois
4. Taux moyen de charges sociales 33,8 %
5. Un taux de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise à 64 ans
6. Le nombre de mois dus par l'employeur en fonction de l'ancienneté (selon la convention collective) :
  - Inférieur à 10 ans : 0 mois
  - 10 à 15 ans : 0.5 mois
  - 15 à 20 ans : 1 mois
  - 20 à 30 ans : 1.5 mois
  - + 30 ans : 2 mois

## 5 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

**Engagements donnés : Néant**

**Dettes garanties par des sûretés réelles : Néant**

**Faits significatifs : Néant**

**Autres informations significatives : Néant**

**Honoraires commissaires aux comptes : 5 906 €**

## ANNEXE

### 6 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**Actif immobilisé : cf tableau joint**

**Etat des créances : cf tableau joint**

**Montant des stocks : 6 240 €**

**Etat des provisions clients : cf tableau joint**

<b>Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :</b>	<b>28 830,94</b>	
- Factures à établir		17 569,51
- Soltéa solde taxe d'apprentissage 2023		6 238,33
- ASP aide apprenti		500,00
- OCAPIAT formations du personnel		4 523,10
<b>Charges constatées d'avance :</b>	<b>19 652,54</b>	
- Charges d'exploitation :		19 652,54

### 7 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### Subventions d'équipement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en #131 et une quote-part est reprise en résultat tous les ans parallèlement à l'amortissement des biens financés, conformément au règlement ANC 2018-06 (traitement identique au cours des exercices précédents).

**Etat des dettes : cf tableau joint**

<b>Charges à payer incluses dans les postes du bilan :</b>	<b>86 161,27</b>	
- Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit		184,68
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés		18 291,81
- Dettes sociales		62 356,68
- Dettes fiscales		5 328,10
<b>Produits constatés d'avance :</b>	<b>42 453,79</b>	
- OPCO participation formations et 1er équipement apprentis		33 008,79
- Conseil Régional subvention fonctionnement		9 445,00

## ANNEXE

### 8 - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### Subventions d'exploitation

- Etat Ministère de l'Agriculture	490 087,00
- Conseil Régional/communes	5 768,95
- Autres subventions	

#### Contributions financières :

Néant

#### Contributions volontaires en nature

L'association n'a pas valorisé les contributions volontaires en nature dans la mesure où ces contributions sont très limitées. En ce sens, la comptabilisation des CVN n'est pas un élément essentiel à la compréhension de l'activité de l'association.

## IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

### Etat des immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	8 037			8 037
Terrains	126 473			126 473
Constructions sur sol propre	184 450			184 450
Constructions sur sol d'autrui	983 648	35 494	2 262	1 016 880
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel	52 950		2 457	50 493
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	45 282			45 282
Matériel de bureau, informatique et mobilier	118 209	38 550	18 270	138 489
Matériel et outillage d'internat	44 944	28 665	5 717	67 892
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>1 555 956</b>	<b>102 709</b>	<b>28 707</b>	<b>1 629 959</b>
Participations				
Autres titres immobilisés	398			398
Prêts et autres immobilisations financières	76	465		541
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>474</b>	<b>465</b>		<b>939</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 564 467</b>	<b>103 174</b>	<b>28 707</b>	<b>1 638 935</b>

### Etat des amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	8 037			8 037
Terrains	18 659	7 667		26 326
Constructions sur sol propre	184 450			184 450
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions	699 647	37 998	2 262	735 382
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 666	9 037	2 457	33 247
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	45 282			45 282
Mat de bureau et informatique, mobilier	60 951	16 240	18 224	58 967
Mat et outillage d'internat	34 223	5 882	5 384	34 721
<b>Total des amortissements sur immobilisations corporelles</b>	<b>1 069 877</b>	<b>76 825</b>	<b>28 328</b>	<b>1 118 374</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 077 914</b>	<b>76 825</b>	<b>28 328</b>	<b>1 126 411</b>

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

### Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>				

### Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	16 369		1 556	14 813
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL</b>	<b>16 369</b>		<b>1 556</b>	<b>14 813</b>

### Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	10 715	1 508	1 923	10 300
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>	<b>10 715</b>	<b>1 508</b>	<b>1 923</b>	<b>10 300</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>27 084</b>	<b>1 508</b>	<b>3 479</b>	<b>25 113</b>

## ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances			
Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	541		541
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>541</b>		<b>541</b>
Clients douteux ou litigieux	10 300	10 300	
Autres créances clients	114 771	114 771	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	50	50	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés	11 261	11 261	
Etat – Divers	17 822	17 822	
Groupes et associés			
Débiteurs divers	294	294	
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>154 499</b>	<b>154 499</b>	
Charges constatées d'avance	19 653	19 653	
<b>TOTAL</b>	<b>174 692</b>	<b>174 151</b>	<b>541</b>

Etat des dettes				
Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit : - à 1 an maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine	169 220	27 894	98 365	42 962
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	58 953	58 953		
Personnel et comptes rattachés	46 339	46 339		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 711	49 711		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	74 202	74 202		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés	58 522	58 522		
Autres dettes	14 723	14 723		
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	42 454	42 454		
<b>TOTAL</b>	<b>514 124</b>	<b>372 798</b>	<b>98 365</b>	<b>42 962</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	Autres mouvements	A LA CLÔTURE
Fonds propres sans droits de reprise						
Fonds propres avec droits de reprise						-
Ecart de réévaluation						-
Réserves						-
Autres réserves						
Report à nouveau	69 035	18 970				88 005
Excédent ou déficit de l'exercice	18 970	-18 970			72 580	72 580
Situation nette	88 005				72 580	160 585
Fonds propres consommables						
Subventions investissement	152 985		4 709	26 433		131 261
Provisions réglementées						-
<b>TOTAL</b>	<b>240 990</b>	<b>-</b>	<b>4 709</b>	<b>26 433</b>	<b>72 580</b>	<b>291 846</b>



**GROUPE Y - BOISSEAU**

52 rue Jacques-Yves-Cousteau  
BP 409  
85010 LA ROCHE SUR YON Cedex

Tel : 02 51 62 22 01